

Introduction à rédiger en précisant les circonstances historiques du procès Zola, le problème des huis clos militaires, le recours à des pièces secrètes ignorées de la défense, et la tactique de Zola pour porter l’Affaire sur la place publique. Essayez de rendre logique votre plan en le reliant à une problématique : comment Zola peut-il s'y prendre pour faire sortir l’Affaire Dreyfus de l’impasse judiciaire dans laquelle elle se trouve en janvier 1898 ?

- En écrivant une lettre ouverte = en donnant un maximum de publicité à sa dénonciation, en faisant appel à l’opinion publique.
- En dressant un violent réquisitoire contre l’injustice qui a été faite à Dreyfus.
- En établissant la légitimité de son combat en invoquant dans ce plaidoyer des valeurs universelles fondamentales.

## I/ L'ÉNONCIATION DANS CETTE LETTRE OUVERTE

### A/ Une lettre et un article de journal

1/ Une lettre = caractéristiques de l’écriture épistolaire

- désignation explicite : “cette lettre”
- énonciation : émetteur = 1ere sg : “je” / récepteur = 2e pluriel (de politesse) : “vous” dans “veuillez”
- formule de disjonction et de politesse : “veuillez agréer, monsieur le Président, l’assurance de mon profond respect.”
- signature à la fin de l’article : Emile Zola

2/ Un article de journal : allusion à la "loi sur la presse" du 20 juillet 1881 qui punit les délits de diffamation"

3/ Comme l’indique la première phrase du texte, ce texte constitue la conclusion de l’article de Zola : “Mais cette lettre est longue, Monsieur le Président, il est temps de conclure.”

### B/ L'émetteur : insistance sur l'ETHOS

1/ Emile Zola : mention explicite à la fin de la lettre.

2/ Multiplication des pronoms personnels “je”, sujets des verbes dans presque toutes les phrases, et en particulier dans l’anaphore “j'accuse” (10 occurrences) : Zola est omniprésent dans ce texte, il a l’initiative de l’attaque, il s’attaque à un nombre de gens très important (énumérations et pluriels : impossible de déterminer combien ils sont), ce qui est une preuve de courage et donne au texte une allure **épique** (disproportion numérique).

3/ La phrase : “Qu'on ose donc **me** traduire en cour d'assises” est importante parce que c'est la seule dans laquelle Zola (“me”) occupe la fonction de COD : mais la phrase est INJONCTIVE (“qu'on ose” est un subjonctif à valeur d’impératif = ordre donné par Zola). Il se place donc délibérément dans la position d'un accusé : c'est une stratégie, mais aussi un sacrifice, puisqu'il sait pertinemment à quoi il s'expose et ce qu'il peut perdre dans l'affaire. Malgré ce risque, il sait qu'il faut provoquer des poursuites en cour d'assises, c'est-à-dire devant une juridiction civile. Les militaires seront bien obligés de venir à la barre, on sera obligé de produire les pièces qui sont jusqu'à présent restées secrètes : c'est la seule manière de faire éclater la vérité.

### C/ Le récepteur

1/ C'est explicitement le Président de la République, [Félix Faure] (cf formule finale)

2/ Cependant rien dans le texte n'indique le rôle que Zola lui attribue : c'est l'indice d'une lettre ouverte, qui s'adresse en fait à l'Etat-Major et au-delà à l'opinion publique qu'il s'agit de mobiliser. Le Président n'est donc qu'un récepteur-prétexte, qui donne de la solennité à l'acte de Zola : en s'adressant au plus haut personnage de l'Etat, Zola donne la mesure de la gravité de la situation.

## II/ UN RÉQUISITOIRE CONTRE L'INJUSTICE

### A/ La thèse

Zola affirme que dans les deux procès Dreyfus puis Esterhazy il y a eu un **déni de justice**, une **forfaiture**:

- le premier conseil de guerre a condamné “un accusé sur une pièce secrète” : il n'a pas eu les moyens juridiques de se défendre, donc on a décidé qu'il était coupable et on l'a jugé en conséquence.
- le second conseil de guerre a délibérément acquitté un coupable, parce qu'il ne fallait pas revenir sur

le jugement du premier conseil de guerre. C'est la solidarité de corps de l'Armée qui l'a emporté sur les autres considérations, au détriment de l'innocent qui subit son sort au bagne.

Le champ lexical de la justice / de l'injustice, omniprésent dans ce texte (donnez-en quelques exemples), indique bien que c'est là l'essentiel de la thèse défendue par Zola.

### **B/ La stratégie argumentative de Zola**

1/ Il n'a aucune preuve de ce qu'il avance : il ne faut donc pas chercher d'arguments. Par définition les preuves de l'innocence / de la culpabilité de Dreyfus ou d'Esterhazy sont gardées secrètes par l'Armée. La stratégie de Zola est justement d'obliger l'Armée à les produire, et donc de faire comparaître les militaires dans un tribunal non militaire, devant une juridiction civile. Il faut donc les provoquer à l'attaquer en cour d'assises.

2/ Une provocation

#### **a) Qui est provoqué ?**

- tous les membres de l'Etat-Major : champ lexical des grades militaires à relever
- des civils :
  - les experts en écriture, "les sieurs Belhomme, Varinard et Couard"
  - la presse antidreyfusarde, à la botte des militaires qui a mené "particulièrement dans *l'Eclair* et dans *l'Echo de Paris* une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute".

#### **b) Comment sont-ils provoqués ?**

- par des attaques directes (registre **polémique**) : hyperboles, lexique très dépréciatif : "diabolique", "néfaste", superlatifs : "les plus saugrenues et les plus coupables", "une des plus grandes iniquités de ce siècle", "crime", "scélérate", "de la plus monstrueuse partialité", "mensongers et frauduleux", "abominable", "esprits de malversation sociale"
- par des attaques indirectes, qui impliquent la complicité des lecteurs (registre **ironique**) :
  - dans la présentation de certains personnages : "les machinations les plus saugrenues", "les sieurs Belhomme, Varinard et Couard" (+ sonorités comiques de ces noms)
  - dans la recherche d'explications à la conduite de certains : "tout au moins par faiblesse d'esprit", "un impérissable monument de naïve audace", "à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement" (comique de situation, absurdité des circonstances atténuantes envisagées, accentuant d'autant plus l'accusation de malversation).

## **III/ UN PLAIDOYER : ATTACHEMENT DE ZOLA À CERTAINES VALEURS FONDAMENTALES**

### **A/ Des métaphores : un texte lyrique et épique**

Les métaphores sur la "lumière", "l'explosion" et la "protestation enflammée" : Zola est un être passionné, qui recourt spontanément au lyrisme et au style oratoire.

- la lumière renvoie au thème de la connaissance : métaphore utilisée depuis le siècle des Lumières opposées à l'obscurantisme de tous les pouvoirs absous, niant les droits de l'individu.
- l'explosion, métaphore à connotation guerrière, indique qu'il s'agit d'une véritable guerre qu'entame Zola contre l'injustice => héroïsme, dimension épique.
- la flamme renvoie d'une part à la passion, d'autre part à la destruction : même variation sur la guerre épique qu'entend mener Zola. Il s'agit ici d'une opposition manichéenne entre le Bien et le Mal.

### **B/ Des valeurs fondamentales à défendre, fondant la LEGITIMITE de son acte**

Elles sont exprimées dans sa récapitulation :

- les mobiles qu'il récuse (négations) : "ni rancune ni haine", dans une phrase dont le rythme va crescendo : 6/6/7/10
- ce pour quoi il se bat : "vérité", "justice", "la lumière", "l'humanité", "le bonheur", dans une phrase très

martelée, dont les segments ne dépassent pas sept syllabes maximum.

Il est remarquable de constater que c'est dans *l'Aurore* qu'il publie ce texte, porteur des mêmes valeurs que dans le titre du roman *Germinal* (cf la germination, le début de la vie) qui évoquait une grève très dure de mineurs et qui à la fin de l'œuvre espérait voir pousser un jour une nouvelle moisson.

- ces valeurs sont par ailleurs exprimées de façon négative dans la partie consacrée à l'Etat-Major, qui machine, ment, étouffe les preuves (cache la vérité) et qui commet des déniers de justice, dans un but égoïste ("esprit de corps", "sauver l'Etat-Major compromis") et non pas pour l'humanité (NB - Le socialiste Jaurès, qui rejoindra un peu plus tard le camp des dreyfusards, est le fondateur du journal intitulé *l'Humanité*)

Portée de ce texte : un séisme !

1/ Des conséquences personnelles pour Zola : Zola est condamné en cour d'assises, il s'exile pour un temps en Angleterre, et il est possible que les passions déchaînées autour de lui soient responsables de sa mort en 1903, accidentelle apparemment (asphyxie) mais très suspecte.

2/ En tout cas, l'opinion publique a été alertée et c'est elle qui prend le relais, par les conflits violents entre mouvements dreyfusards et antidreyfusards. La France est à ce moment coupée en deux, mais à plus long terme, c'est le processus de réhabilitation de Dreyfus qui est enfin enclenché.

3/ Pour la première fois, on ose demander que la défense des Droits de l'Homme prime sur la raison d'Etat et sur les intérêts d'une caste au pouvoir : de l'Affaire Dreyfus naît la Ligue pour la défense des droits de l'Homme et du Citoyen.

4/ Conséquences jusqu'à nos jours : naissance du mouvement des intellectuels, et d'une attitude qui sera fréquente pendant tout le XXe siècle : l'engagement par la plume, les pétitions, voire l'action. Malraux, Gide, Sartre, Camus, Boris Vian pendant la guerre d'Algérie, Bernard-Henri Lévy, André Glucksmann et bien d'autres sont des intellectuels qui se sentent tenus d'intervenir dans les affaires de la cité, si certains faits heurtent leur conscience. Cette attitude se réclame directement de l'engagement d'Emile Zola pendant l'Affaire Dreyfus.